

PISTES DE REFLEXION POUR PREPARER L'ACCUEIL DES ELEVES

A partir du 14 mai 2020

Protocole sanitaire "Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires" – MEN le 3 mai 2020

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/66/5/Protocole_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280665.pdf

Je suis directeur-trice.

1- Je communique avec les familles.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants à l'école.

- Je les informe :

- ✓ de l'organisation des conditions d'entrée et de sortie
- ✓ de l'organisation de la demi-pension
- ✓ régulièrement de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet...) du nombre d'enfants accueillis, des conditions d'encadrement, de la situation sanitaire, etc.

- Je les invite à :

- ✓ respecter les conditions d'entrée et de sortie de l'école pour éviter les rassemblements et engorgements.
- ✓ jouer un rôle actif dans le respect des gestes barrière, en restant à l'extérieur des bâtiments de l'école.
- ✓ surveiller l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant devra rester à la maison.


2- Avec mon équipe, nous préparons la rentrée en :

- ✓ échangeant autour des consignes sanitaires ;
- ✓ organisant la prise en charge des élèves (présentiel et distanciel) ;
- ✓ définissant le planning des entrées, sorties, le passage aux sanitaires et les récréations
- ✓ réfléchissant au sens de circulation, à la signalétique dans les locaux.
- ✓ ...

Le lavage des mains doit être organisé, a minima :

- ❖ Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- ❖ Avant et après chaque repas ;
- ❖ Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- ❖ Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- ❖ Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Liste des actions à envisager en lien avec les responsables du service des affaires scolaires et/ou périscolaires, cf page 11 du [protocole sanitaire](#).


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La liste ci-dessous présente les principales actions à mener afin de préparer la réouverture.

- Rédiger son schéma d'organisation intégrant les possibilités de transport scolaire.
- Rédiger et déployer son plan de communication
- Présenter les consignes sanitaires, applicables aux usagers et aux personnels.
- Définir un protocole de nettoyage et de désinfection et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondi une fois par jour a minima et désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés).
- Dimensionner le nombre de produits, matériels et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire : masques, solution hydroalcoolique, savon liquide, papier essuie-mains jetable, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.
- Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptées.
- Définir les modalités de gestion de la demi-pension et prendre les dispositions nécessaires avec les différentes parties prenantes.
- Assurer la disposition matérielle des classes et des espaces de travail.
- Neutraliser les accès aux installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection.
- Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante.
- Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves.

L'équipe de circonscription se tient à votre disposition.